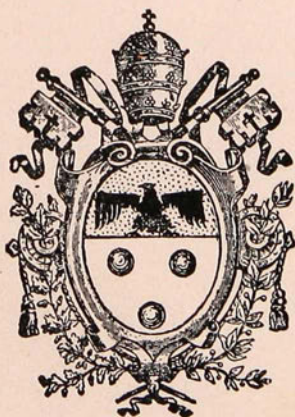


Encyclique
MENS NOSTRA

sur les
EXERCICES SPIRITUELS



L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTREAL



Vient de paraître

LES
RETRAITES
FERMÉES
AU CANADA

MONOGRAPHIES DES
MAISONS DE RETRAITE
POUR LES HOMMES

*Lettre-préface de S. Em. le cardinal Rouleau, O.P.
Archevêque de Québec*

TABLE DES MATIÈRES

Villa Saint-Martin.....	R. P. Lecompte, S. J.
Villa Manrèse.....	R. P. Archambault, S. J.
Maison de Notre-Dame du Cap.....	R. P. Joyal, O. M. I.
Villa Saint-Alphonse.....	R. P. Côté, C. S. S. R.
Maison du Sacré-Cœur.....	R. P. Beauchamp, O. M. I.
Villa La Broquerie.....	R. P. Maurice Beaulieu, S. J.
Maison de Jésus-Ouvrier.....	R. P. Faure, O. M. I.
Maison de N.-D. de Lourdes.....	R. P. Michaud, O. M. I.
Villa d'Youville.....	R. P. Lockquell, P. S. V.
Maison de Saint-Hyacinthe.....	R. P. Bissonnette, O. P.
Villa Saint-Ignace.....	R. P. Bisson, S. J.
Villa du Rosaire.....	R. P. Six, S. M. M.
Noviciat de Saint-Viateur.....	R. P. S. Perreault, C. S. V.
Chez les catholiques de langue anglaise.....	R. P. Fallon, S. J.
Les Retraites fermées féminines.....	R. P. Plamondon, S. J.

Beau volume de 214 pages, orné d'une cinquantaine de gravures

75 SOUS L'EXEMPLAIRE

80 SOUS FRANCO

LE MESSENGER CANADIEN

1961, rue Rachel Est :: :: :: Montréal

261.83
039
v.127
1930

L'Encyclique *Mens Nostra*

sur les Exercices Spirituels ¹

A Nos vénérables Frères, patriarches, primats, archevêques, évêques et aux Ordinaires des lieux en paix et communion avec le Siège apostolique.

PIE XI, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Salut et Bénédiction apostolique.

Nul d'entre vous n'ignore, vénérables Frères, la pensée et l'intention qui Nous dirigèrent lorsque, au début de l'année, Nous avons annoncé à l'univers catholique un jubilé extraordinaire pour célébrer le cinquantième anniversaire du jour où, venant de recevoir l'ordination sacerdotale, Nous avons offert pour la première fois le divin Sacrifice. Comme Nous l'avons déclaré solennellement dans la Constitution apostolique *Auspicantibus Nobis*, publiée en date du 6 janvier 1929², Nous n'avons pas seulement l'intention d'inviter tous Nos chers Fils, l'immense famille chrétienne que le Cœur très bon de Dieu a confiée à Notre cœur, à prendre part à la joie du Père commun et à rendre grâces avec Nous d'un cœur unanime au Dispensateur suprême de tous les biens; Nous avons encore et surtout la douce espérance qu'en ouvrant avec une paternelle libéralité les trésors des bienfaits célestes dont la dispensation Nous a été confiée, le peuple chrétien saisirait cette heureuse occasion d'affermir sa foi, d'augmenter sa piété et son effort vers la perfection et de conformer fidèlement à l'Évangile sa vie publique et privée; de là naîtrait, comme un fruit agréable de la paix et du pardon implorés de Dieu, la paix des individus et de la société.

Et cette espérance n'a pas été vaine. En effet, l'élan de piété avec lequel le peuple chrétien accueillit la promulgation du jubilé ne s'est pas affaibli avec le temps. Nous

1. Les sous-titres sont de l'ŒUVRE DES TRACTS.

2. *Acta Apost. Sedis*, vol. XXI (1929), page 6.

l'avons même vu croître de jour en jour, avec l'aide de Dieu qui a suscité des événements capables de léguer à la postérité le souvenir de cette Année sainte. Nous avons de Notre côté trouvé de nombreux motifs d'allégresse en contemplant de Nos yeux, pour la plus grande part, cet admirable accroissement de foi et de piété, comme aussi en jouissant du spectacle de la grande multitude de Nos chers Fils qu'il Nous a été possible d'admettre avec plaisir dans Notre palais et, pour ainsi dire, de presser affectueusement sur Notre cœur. Aussi, tout en exprimant avec ferveur Nos sentiments de reconnaissance au Père des miséricordes qui a daigné, au cours de cette année jubilaire, produire, mûrir et recueillir tant et de tels fruits dans sa vigne, Notre sollicitude pastorale Nous invite-t-elle et Nous pousse à faire en sorte que ces magnifiques débuts s'amplifient à l'avenir et donnent des résultats durables pour le bonheur et le salut des particuliers ainsi que de toute la société.

Pour perpétuer les grâces de jubilé

Pendant que Nous songeons aux moyens d'obtenir ces avantages souhaités, il Nous souvient que Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, portant indiction en une autre occasion de l'année sainte exhorta les fidèles par d'importantes paroles que Nous avons reproduites dans la Constitution *Auspicantibus Nobis* susmentionnée¹, à « se recueillir quelque peu et à élever vers des buts plus nobles leurs pensées toutes terrestres »². Il Nous souvient aussi que Notre prédécesseur de sainte mémoire, Pie X, après avoir sans cesse favorisé par la parole et par l'exemple la sainteté sacerdotale, publia, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, une pieuse « Exhortation » au clergé catholique³, pleine de fort précieuses leçons qui élèvent à de rares hauteurs la vie spirituelle.

Suivant les traces de ces Pontifes; Nous avons jugé bon de laisser Nous aussi un bienfait; Nous apportons un don excellent que Nous espérons devoir être la source de nombreux et remarquables avantages pour le peuple chrétien: Nous voulons dire les exercices spirituels, usage que Nous désirons vivement voir se répandre chaque jour non seulement dans le clergé séculier et régulier, mais encore parmi la masse de laïques catholiques et qu'il Nous plaît de laisser

1. *Acta Apost. Sedis*, vol. XXI (1929), page 6.

2. *Encycl. Quod auctoritate*, 22 décembre 1885; *Actes de Léon XIII*, vol. II, pages 15 et suivantes.

3. Exhortation au clergé catholique: *Haerent animo*, 4 août 1908. (*Acta Apost. Sedis*, vol. XLI, pages 555-557.)

à Nos chers Fils comme un souvenir de cette Année sainte. Nous le faisons avec plus de joie à la fin de cette année de jubilé sacerdotal. Rien ne peut Nous être, en effet, plus agréable que d'évoquer les grâces célestes et les inexprimables consolations que Nous avons souvent goûtées durant les exercices spirituels; l'assiduité apportée aux saintes retraites qui ont, comme autant de degrés, marqué Notre carrière sacerdotale; la lumière et les forces que Nous y avons puisées pour connaître et accomplir le bon vouloir divin; le soin pris, durant tout le cours de Notre ministère sacerdotal, à former par ce moyen les autres aux choses célestes; et Nous y avons constaté un tel bien opéré dans les âmes et un si étonnant progrès que les exercices spirituels Nous semblaient vraiment constituer un merveilleux moyen d'obtenir le salut éternel.

Avantages naturels de la retraite

En vérité, vénérables Frères, un regard, si bref soit-il, sur les temps que nous vivons, montrera, à plus d'un titre, la valeur, l'utilité et l'opportunité des saintes recollections. La plus grave maladie de notre siècle, la source abondante des maux que déplorent les hommes de cœur, c'est la légèreté et l'irréflexion qui entraînent nos contemporains dans l'erreur. D'où le besoin perpétuel et violent de se répandre au dehors, une soif inextinguible de richesses et de plaisirs qui, peu à peu, affaiblit et étouffe dans les cœurs le désir des biens supérieurs et les mêle à tel point aux affaires extérieures et passagères qu'il leur devient impossible de penser aux vérités éternelles, aux lois divines et à Dieu lui-même, l'unique principe et fin de toute créature: cependant, dans sa bonté et sa miséricorde infinie, Dieu ne cesse pas d'attirer les hommes, de nos jours encore, par l'abondance de ses grâces, si étendus que soient partout les ravages de l'immoralité. Pour guérir la maladie dont souffre tant la société humaine, quel secours plus efficace et quel meilleur remède proposer, sinon d'inviter au pieux recueillement des exercices spirituels ces âmes amollies et insouciantes des réalités éternelles? Et, en vérité, même si ces exercices spirituels n'étaient autre chose qu'une brève retraite de quelques jours durant lesquels on s'éloigne du monde extérieur et de la foule de ses soucis, non pour passer le temps dans le repos et l'inoccupation, mais pour avoir l'occasion d'étudier les graves questions qui n'ont cessé d'émouvoir profondément l'humanité sur son origine et sa fin: « D'où viens-je et où vais-je? », personne ne niera que ces saints exercices ne puissent produire d'excellents fruits.

Mais ces pieuses retraites apportent encore de plus grands bienfaits: elles obligent notre esprit à un effort pour

observer attentivement nos pensées, paroles et actions, et descendre ainsi au fond de nous-mêmes; or, cet effort est un excellent exercice pour nos facultés. Dans ce remarquable champ d'exercices spirituels, l'intelligence s'habitue à mûrir les questions et à les peser avec justesse, la volonté s'affermit, les passions subissent la contrainte et le gouvernement de la raison, les actions humaines, sagement réfléchies, se conforment réellement à un idéal bien déterminé, l'âme atteint aussi sa noblesse et sa dignité natives, comme le déclare saint Grégoire, Pape, en une élégante comparaison de son *Pastoral*: « Comme l'eau, l'esprit humain, endigué, s'élève vers le ciel, parce qu'il recherche le lieu d'où il descend, mais abandonné, il se perd, parce qu'il se répand inutilement dans les bas-fonds¹. » De plus, en s'exerçant aux pensées spirituelles, « l'esprit se réjouit dans le Seigneur, se sent comme aiguillonné par le silence et se nourrit d'inexprimables extases » comme le remarque sagement saint Eucher, évêque de Lyon², et, en outre, la divine libéralité l'invite à goûter cette « céleste nourriture » dont Lactance affirme: « Il n'y a pas pour l'âme de plus suave aliment que la connaissance de la vérité³. » Selon l'expression d'un auteur ancien, qui passa longtemps pour être saint Basile, c'est pour l'âme « une école d'enseignement céleste et une formation aux sciences divines »⁴; « Dieu y est l'objet total de l'enseignement, la voie où l'on avance, et c'est par lui seul qu'on parvient à la connaissance de la vérité souveraine »⁵.

Ses bienfaits spirituels

Les exercices spirituels ont donc une extraordinaire efficacité pour perfectionner les puissances naturelles de l'homme, mais aussi et surtout pour former l'homme surnaturel ou chrétien. A cette époque où le véritable esprit du Christ et les idées surnaturelles qui sont le tout de notre sainte religion rencontrent tant d'empêchements et d'obstacles, alors que partout règne le naturalisme qui affaiblit la fermeté de la foi et éteint les flammes de la charité chrétienne, il importe souverainement que l'homme se soustraye à l'enchantement de la « vanité » qui « obscurcit le bien »⁶ et qu'il se cache dans une bienheureuse retraite. Là, sous la

-
1. S. GRÉGOIRE LE GRAND, I, III (Migne, P. L., tome LXXVII, col. 73.)
 2. S. EUCHER: *De laude eremi*, 37. (Migne, P. L., tome L, col. 709.)
 3. LACTANCE: *De falsa religione*, I, c. 1. (Migne, P. L., tome VI, col. 118.)
 4. S. BASILE: *De laude solitariae vitae*, au début. (*Opera omnia*. Venise, 1751, tome II, page 379.)
 5. Même référence.
 6. *Sagesse*, IV, 12.

conduite du Maître céleste, il se fera une juste idée et comprendra le prix de la vie humaine qui a pour but vrai le service de Dieu seul; il prendra en horreur le péché et ses hontes; il concevra une salutaire crainte de Dieu, il verra clairement, comme si un voile tombait de devant ses yeux, la vanité des choses terrestres; touché par les avertissements et les exemples de Celui qui est « la voie, la vérité et la vie »¹, il se dépouillera de l'homme ancien², il se renoncera à lui-même et, par l'humilité, l'obéissance, la mortification volontaire, il revêtira le Christ et tendra à devenir « homme parfait », « atteignant la mesure de la stature parfaite du Christ dont parle l'Apôtre »³; il fera enfin tous ses efforts, pour en arriver à pouvoir répéter lui aussi avec le même Apôtre: « Je vis, mais ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi⁴. » Par ces degrés, l'âme s'élève jusqu'à la perfection complète et s'unit suavement à Dieu, avec l'aide de la grâce divine, qu'elle demande en plus grande abondance, durant ces jours, par la ferveur de ses prières et la fréquentation plus intense des saints Mystères.

Voilà, certes, vénérables Frères, des bienfaits extraordinaires et de souveraine valeur; ils dépassent de haut la nature humaine, et c'est dans leur obtention uniquement que se trouvent le repos, le bonheur et la paix que le cœur humain désire avidement et que la société contemporaine, emportée par la fièvre des plaisirs, recherche vainement dans la poursuite ardente des biens périssables et dans le tumulte et le trouble de la vie. Les exercices spirituels, au contraire — et c'est une doctrine sûre — ont une merveilleuse vertu de pacification et de sanctification; d'ailleurs, dans les siècles passés et peut-être plus clairement encore en notre temps, une longue expérience le prouve, puisque la foule est presque innombrable de ceux qui en sont sortis « enracinés et affermis » dans le Christ⁵, remplis de lumière, comblés de joie et envahis de cette paix qui « dépasse toute intelligence »⁶.

Cette plénitude de vie chrétienne qu'apportent, comme on le voit, les exercices spirituels produit, en dehors de la paix intérieure de l'âme, un autre fruit tout naturel et qui devient un immense et magnifique bienfait pour la société: le zèle pour le salut des âmes ou, selon l'expression ordinaire, l'esprit apostolique. C'est un effet propre de la charité que

1. S. JEAN, XIV, 6.

2. *Rom.*, XIII, 14.

3. *Ephés.*, IV, 13.

4. *Galat.*, II, 20.

5. *Coloss.*, II, 7.

6. *Philipp.*, IV, 7.

l'âme juste dans laquelle Dieu réside par la grâce s'embrace d'un zèle merveilleux pour faire participer les autres à la connaissance et à l'amour du Bien infini qu'elle a atteint et qu'elle possède. Or, en notre siècle, dont les besoins spirituels sont si pressants, alors que les régions lointaines des missions « déjà toutes blanches pour la moisson »¹ appellent de plus en plus haut un concours d'apôtres égal à leurs besoins; alors que nos propres contrées exigent des troupes choisies de prêtres séculiers et réguliers qui soient de dignes dispensateurs des mystères de Dieu et les masses profondes des laïques pieux qui, unis par un lien étroit à l'apostolat hiérarchique, aident le clergé de leur effort industriel, en se dévouant aux multiples œuvres et travaux de l'Action catholique, vénérables Frères, Nous fiant aux enseignements de l'histoire, Nous considérons et glorifions les maisons d'exercices spirituels comme des Cénacles suscités par Dieu où toutes les grandes âmes, soutenues par l'aide de la grâce divine, à la lumière des vérités éternelles et sous l'inspiration des exemples du Christ, découvrent clairement le prix des âmes, s'enflamment du désir de les aider dans quelque état de vie où, après un sérieux examen, elles croient devoir servir Dieu et apprennent aussi à connaître les ardeurs, les industries, les travaux et les exploits de l'apostolat chrétien.

Exemple de Notre-Seigneur et des saints

Du reste, Notre-Seigneur a souvent employé cette méthode dans la formation des hérauts de l'Évangile. Le divin Maître lui-même, à qui il ne suffisait pas d'avoir passé de longues années dans la retraite de Nazareth, voulut, avant de briller dans sa pleine lumière devant les foules et de les instruire, par sa parole, de la doctrine céleste, vivre durant quarante jours entiers dans les solitudes du désert. Bien plus, au cours même de ses labeurs évangéliques, il avait coutume d'inviter également les apôtres au doux silence de la retraite: « Venez à l'écart, dans un lieu désert et reposez-vous un peu, »² et ayant quitté pour le ciel cette terre de misère, il voulut perfectionner ces mêmes apôtres et disciples dans le Cénacle de Jérusalem où, durant dix jours, « ils persévérèrent unanimement dans la prière »³ et se rendirent ainsi dignes de recevoir l'Esprit-Saint: mémorable retraite qui, la première, abrita les exercices spirituels, d'où l'Église sortit riche d'une vigueur et d'une force inal-

1. S. JEAN, IV, 35.

2. S. MARC, VI, 31.

3. Actes des apôtres, I, 14.

térables, et où, en présence et sous le patronage puissant de la Vierge Marie, Mère de Dieu, se formèrent avec les apôtres ceux qu'on peut justement appeler les précurseurs de l'Action catholique.

Dès ce jour, les exercices spirituels, sinon sous le nom et avec la méthode que nous connaissons, du moins dans leur essence, devinrent une coutume « familière aux premiers chrétiens » comme saint François de Sales l'enseigne,¹ et comme les œuvres des saints Pères le témoignent en des textes suggestifs. Saint Jérôme exhortait ainsi la noble femme Celantia: « Choisis-toi un lieu propice et que n'atteignent pas les bruits de la famille; tu t'y réfugieras comme dans un port. Tu n'y penseras qu'aux saintes lectures, tu y répéteras tant tes prières et tu y réfléchiras si profondément sur la vie future que cette évocation compensera toutes les occupations qui absorbent le reste de ton temps. Nous ne te disons pas cela pour te séparer des tiens; mais nous veillons à ce que tu y apprennes et examines comment te comporter avec les tiens². » Et un contemporain de saint Jérôme, saint Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne, adressait aux fidèles cette invitation tant citée: « Nous avons donné une année au corps, accordons à l'âme quelques jours... Vivons un peu pour Dieu, nous qui donnons toute notre vie au monde... Que la voix divine retentisse à nos oreilles; que les bruits familiers ne troublent pas notre ouïe. Ainsi armés, mes Frères, ainsi formés, déclarons la guerre aux péchés... certains de la victoire³. »

Au cours des siècles, les hommes ont toujours ressenti le désir d'une calme solitude où l'âme, à l'écart de toute compagnie, s'adonnerait aux choses divines; on l'a même remarqué, plus les sociétés vivent des temps troubles, plus le Saint-Esprit pousse vivement les âmes avides de justice et de vérité à rechercher la retraite « afin de s'y libérer plus souvent des convoitises corporelles et de pouvoir vivre à la cour de la Sagesse céleste où, dans le silence absolu des soucis terrestres, elles se réjouissent dans les méditations saintes et les délices éternelles »⁴.

Les Exercices de saint Ignace

La Providence divine a suscité dans son Église nombre de personnages, enrichis de l'abondance des dons célestes et distingués par leur doctrine de vie surnaturelle, qui ont

1. S. FRANÇOIS DE SALES: *Traité de l'amour de Dieu*, I, XII, c. VIII.

2. S. JÉRÔME. Lettre 148 à Celantia, 24. (Migne, *P. L.*, t. XXII, col. 1216.)

3. S. PIERRE CHRYSOSTOME, sermon 12. (Migne, *P. L.*, t. LII, col. 186.)

4. S. LÉON LE GRAND, sermon 19. (Migne, *P. L.*, t. LIV, col. 186.)

établi de sages règles et des méthodes reconnues d'ascèse, d'après la Révélation divine, leur propre expérience ou celle des siècles passés; c'est ainsi que, par ordre de la Providence, parurent les œuvres de l'insigne serviteur de Dieu, Ignace de Loyola, sous le titre propre d'Exercices spirituels; trésor comme l'appelait le vénérable Louis de Blois, de l'éminent Ordre de Saint-Benoît, dont saint Alphonse-Marie de Liguori cite le texte dans une fort belle épître « sur les exercices à accomplir dans la solitude », « trésor que Dieu a ouvert en ces derniers temps à son Église et pour lequel il faut lui rendre de ferventes actions de grâces »¹.

A ces Exercices spirituels dont la renommée se propagea rapidement dans l'Église, Notre vénérable et cher à tant de titres saint Charles Borromée, parmi tant d'autres, demanda un stimulant pour parcourir avec plus d'ardeur la voie de la sainteté; « il en répandit l'usage dans le clergé et le peuple », comme Nous l'avons rappelé dans une autre occasion²; avec son initiative et son autorité, non seulement il alla jusqu'à fonder une maison où l'on vaquerait uniquement aux exercices de saint Ignace. Cette maison qu'il appela *Asceterium* Nous semble, pour autant que Nous le sachions, devoir être signalée comme la première de toutes celles qui, par une heureuse imitation, fleurirent partout.

En effet, l'estime pour les exercices ne cessant d'augmenter dans l'Église, ces maisons se multiplièrent avec un succès merveilleux; on pourrait les comparer à des oasis placées dans le désert aride de cette vie et où les fidèles de l'un et l'autre sexe vont puiser, à l'écart, une fortifiante nourriture spirituelle. Après les cruelles batailles de la guerre qui a troublé si profondément la famille humaine, après tant de blessures qui ont atteint les richesses spirituelles et matérielles des nations, qui pourra dénombrer la multitude de ceux qui ont vu s'évanouir entièrement leurs vaines espérances d'antan, ont compris clairement la nécessité de placer les biens du ciel avant ceux de la terre et se sont réfugiés, sous le souffle de l'Esprit-Saint, dans les saintes retraites pour y trouver la vraie paix du cœur? Témoin tous ceux qui, attirés par la beauté d'une vie plus sainte et plus parfaite ou ballottés par les sauvages tempêtes du siècle, troublés par les soucis de la vie ou circonvenus par les ruses et les pièges du monde, attaqués par le terrible fléau du rationalisme ou séduits par les plaisirs des sens, se sont retirés dans ces saintes maisons, y ont goûté

1. S. ALPHONSE-MARIE DE LIGUORI: « Lettres sur l'utilité des Exercices dans la solitude ». *Œuvres ascétiques*. (Marietti, 1847.) Vol. III, p. 616.

2. Const. Apost. *Summorum Pontificum*. 25 juillet 1922; *Acta Apost. Sedis*, vol. XIV (1922), page 421.

le repos de la solitude avec une douceur d'autant plus pénétrante qu'ils avaient subi de plus vifs assauts et, dans la méditation des choses célestes, y ont réformé leur vie d'après les vérités surnaturelles.

Ce renouveau d'une piété profonde Nous cause une grande joie et une vive reconnaissance et Nous tenons pour certains que son extension représente la meilleure protection et le plus sûr remède contre les maux qui menacent; aussi Nous ferons en sorte de correspondre, autant qu'il est en Nous, aux desseins bienveillants de la divine Providence, afin que cette invitation secrète, faite par l'Esprit-Saint au cœur humain, ne manque pas de l'accompagner de l'effusion abondante et désirée des dons célestes.

Pratique des papes et des évêques

Nous le faisons d'autant plus volontiers que Nos prédécesseurs Nous ont tracé la voie. Déjà, depuis longtemps, le Siège apostolique qui avait souvent recommandé par la parole les exercices spirituels a donné aux fidèles la confirmation de son exemple et de son autorité, en convertissant pendant quelques jours le palais auguste du Vatican en un Cénacle de méditation et de prière; c'est avec joie et consolation que Nous avons Nous-mêmes continué cette coutume. Pour Nous conserver cette joie et cette consolation à Nous et à ceux qui Nous entourent de près, selon leur désir commun, Nous avons ordonné de tout régler pour que ces exercices aient lieu chaque année en Notre palais.

Vous-mêmes, vénérables Frères, il est clair que vous estimez grandement les exercices spirituels; vous y avez vaqué, avant d'être initiés aux ordres, comme avant de recevoir la plénitude du sacerdoce; puis, souvent, donnant l'exemple à vos prêtres que vous aviez convoqués, vous vous y êtes réfugiés pour vous retremper dans la contemplation des vérités célestes. Ce bel exemple mérite Notre louange publique. Nous ne pensons pas devoir honorer d'une moindre louange ces évêques de l'Église orientale ou occidentale que Nous savons s'être réunis, plus d'une fois, avec leur Métropolitain ou leur Patriarche pour une pieuse retraite adaptée à leur charge et à leurs devoirs d'état. Exemple fort éclatant que Nous espérons, autant que les choses s'y prêtent, voir se propager par une louable émulation. Il ne se présentera peut-être pas de grande difficulté à organiser ces retraites à l'occasion des réunions que tous les évêques d'une province ecclésiastique tiennent d'office, soit pour veiller au bien général des âmes, soit pour examiner les mesures que les circonstances semblent demander le plus impérieusement. Nous avons décidé de le faire avec tous les

évêques de Lombardie durant le court laps de temps que Nous avons dirigé l'Église de Milan et, sans aucun doute, Nous l'aurions exécuté en cette première année d'épiscopat, si la Providence n'en avait, dans le secret de ses desseins, décidé autrement de Notre humble personne.

Exhortation aux prêtres et aux religieux

Nous avons donc la conviction fondée que les prêtres et les religieux qui ont prévenu en cela les lois de l'Église et accomplissaient avec un zèle louable les exercices spirituels, se serviront à l'avenir de ce moyen de sanctification avec d'autant plus de soin que l'autorité des saints Canons les y oblige plus gravement.

Aussi, Nous exhortons vivement les prêtres du clergé séculier à se montrer fidèles à l'accomplissement des exercices spirituels, au moins dans la modeste mesure où le Code de droit canonique le leur prescrit¹; qu'ils les commencent et les poursuivent, avec l'ardent désir de leur perfection, afin d'obtenir cette abondance de l'esprit surnaturel qui leur est souverainement nécessaire pour veiller au bien spirituel du troupeau commis à leur garde et pour gagner au Christ un riche butin spirituel. C'est la voie qu'ont suivie tous les prêtres brûlant de zèle pour le salut des âmes et qui ont brillé dans la direction du prochain vers les voies de la sainteté et dans la conduite du clergé; tel, pour citer un exemple récent, le vénérable Joseph Cafasso à qui Nous avons décerné Nous-même les honneurs des Bienheureux. Ce saint prêtre eut à cœur d'assister régulièrement aux exercices spirituels pour s'y exciter davantage, lui-même et les autres ministres du Christ, à la sainteté et connaître la volonté divine; c'est à la sortie d'une de ces retraites que, éclairé par une lumière d'en-haut, il indiqua nettement à un jeune prêtre, dont il était le confesseur, la voie à suivre et qui devait mener celui-ci aux cimes de la sainteté: nous avons nommé Jean Bosco dont le nom seul est le plus haut éloge.

Quant à ceux qui, quelque titre qu'ils portent, militent dans le camp de la règle religieuse, ils sont tenus par une loi² d'accomplir chaque année les saints exercices, et il n'est pas douteux que ces saintes retraites ne leur rapportent une grande abondance de biens célestes; c'est là que, selon leurs besoins particuliers, ils puiseront le désir d'une plus haute perfection et obtiendront toutes les grâces nécessaires pour parcourir plus allègrement la voie des conseils évangéliques. La retraite annuelle est, en effet, le mystique « arbre de

1. *Cor. Jur. Can.*, can. 126.

2. *Cod. Jur. Can.*, can. 585, p. 1.

vie »¹ dont le fruit, pour les individus et les communautés, sera cette renommée de sainteté dont doit jouir toute famille religieuse.

Que les prêtres de l'un et de l'autre clergé ne considèrent pas comme une perte pour le ministère apostolique le temps passé aux exercices spirituels. Qu'ils écoutent saint Bernard qui n'hésitait pas à écrire au Souverain Pontife, le bienheureux Eugène III, dont il avait été le maître: « Si tu veux être tout à tous, à l'exemple de Celui qui s'est fait tout à tous, je loue ta bonté; mais pourvu qu'elle soit universelle! Comment sera-t-elle universelle, si tu t'en exclus? Tu es un homme toi aussi; pour que ta bonté soit donc entière et universelle, que le sein qui reçoit tout le monde te reçoive aussi; sinon, à quoi te servira-t-il de gagner tout le monde, en te perdant toi-même? C'est pourquoi, puisque tous te possèdent, sois aussi toi-même l'un de ceux qui te possèdent. Veille, je ne dis pas toujours, mais je dis souvent ou du moins de temps en temps à te rendre à toi-même². »

Pour les laïques

Nous ne désirons pas moins vivement, vénérables Frères, voir se former par les exercices spirituels les nombreuses cohortes de cette Action catholique que Nous ne cessons et ne cesserons pas de promouvoir de toutes Nos forces et de recommander, car elle doit être regardée comme une participation fort utile, pour ne pas dire nécessaire, des laïques à l'apostolat hiérarchique. Nous ne trouvons pas de mots pour exprimer toute la joie qui Nous a étreint, en apprenant qu'à peu près partout ont été instituées des séries particulières de retraites où se forment les pacifiques et courageux soldats du Christ, en particulier les troupes de jeunes. En s'y rendant fréquemment pour être mieux préparés et plus ardents aux saints combats du Seigneur, ils n'y trouvent pas seulement des forces pour imprimer plus parfaitement en leur âme le sceau de la vie chrétienne, mais encore il n'est pas rare qu'ils y perçoivent dans leur cœur la voix mystérieuse de Dieu qui les appelle aux saints autels et au salut des âmes et qui les pousse ainsi à exercer pleinement l'apostolat. C'est une aube splendide de vie céleste que suivra bientôt le plein jour, pourvu que la pratique des exercices spirituels se répande au loin et qu'avec une sage prudence on la propage parmi les diverses associations catholiques, surtout parmi la jeunesse³.

1. *Gen.*, II, 9.

2. S. BERNARD: *De Consideratione*, l. I, c. v. (Migne, *P. L.*, t. CLXXXII, col. 734.)

3. Cf. L'ordre du jour de Mgr Radini-Tedeschi, au Congrès catholique italien de 1895.

A notre époque, les biens temporels et les avantages qu'ils comportent se sont répandus avec plus d'abondance sur les ouvriers et autres salariés, leur donnant un certain bien-être et améliorant les conditions de leur vie. Dans ces circonstances, et grâce à la miséricorde et à la Providence divines, le trésor céleste des exercices spirituels se répand aussi sur la multitude des fidèles; comme un contrepoids, ils empêchent les hommes de se plonger, sous la pression des biens passagers, dans les aises et les douceurs de la vie et de tomber misérablement dans les théories et les mœurs du matérialisme. Aussi, portons-Nous une grande bienveillance et une vive faveur aux œuvres de retraite qui surgissent dans de nombreuses contrées et surtout aux fécondes et si opportunes « retraites d'ouvriers » avec leurs associations annexes de persévérance; et Nous les recommandons toutes, vénérables Frères, à votre activité et à votre sollicitude.

Retraites fermées

Mais pour retirer des saints exercices les fruits que Nous avons énumérés, il est nécessaire d'y apporter le zèle qui convient, car si on les accomplit par routine, à regret, avec ennui, il n'en résultera que peu ou point de fruit.

C'est pourquoi, avant tout, il importe qu'à la faveur de la solitude, l'âme s'adonne aux saintes réflexions, écartant loin d'elle tous les soucis et inquiétudes de la vie quotidienne; car, ainsi que l'enseigne clairement ce livre d'or qu'est *l'Imitation de Jésus-Christ*: « C'est dans le silence et la paix que progresse l'âme dévote¹. » Bien que Nous estimions dignes de louange et dignes d'être favorisées avec toute leur industrie par les pasteurs, puisque Dieu les a comblées de ses bénédictions, les instructions sacrées qui sont données en public à la foule, Nous recommandons cependant surtout les exercices spirituels faits dans le secret ou retraites fermées, parce qu'on s'y éloigne plus aisément du commerce des créatures et que l'on y recueille les puissances de son âme pour ne penser qu'à soi et à Dieu dans la contemplation des vérités éternelles.

Durée de quelques jours

En outre, les vrais exercices spirituels requièrent qu'on y consacre un certain laps de temps. Et, bien que ce temps puisse, selon les circonstances et les personnes, ne comprendre que quelques jours ou s'étendre sur tout un mois,

1. *Imitation de Jésus-Christ*, l. I, c. xx.

il ne faut cependant point trop l'abréger, si l'on veut recueillir les avantages que promettent les exercices. De même que l'air salubre d'un lieu ne profite à la santé que si l'on y demeure durant une période, de même le remède salutaire des pensées saintes ne sert à l'esprit que s'il s'y exerce quelque temps.

Enfin, il importe surtout, pour bien accomplir les exercices spirituels et en retirer du fruit, de suivre une bonne et sage méthode.

Méthode de saint Ignace

Or, entre toutes les méthodes d'exercices spirituels qui s'appuient louablement sur les principes d'une ascèse catholique très saine, il est établi qu'il en est une qui s'est toujours placée en tête; le Saint-Siège l'a honorée de ses approbations entières et répétées, des personnages remarquables par leur doctrine spirituelle et leur sainteté l'ont anoblie de leurs louanges; elle a, pendant près de quatre siècles, porté des fruits innombrables de sainteté: c'est la méthode introduite par saint Ignace de Loyola qu'il Nous plaît d'appeler le Maître principal et particulier des exercices spirituels, dont « l'admirable livre des Exercices »¹, de peu de volume, mais riche de doctrine céleste, depuis qu'il a été solennellement approuvé, loué, recommandé par Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Paul III², brilla, pour citer des paroles que Nous avons prononcées autrefois avant d'être élevé à la chaire de Pierre, « brilla et resplendit comme le code très sage et tout à fait universel des règles pour la direction des âmes dans la voie du salut et de la perfection; comme une source intarissable de la piété la plus haute et la plus solide, comme un puissant stimulant et un guide averti pour la réforme de soi et atteindre les sommets de la vie spirituelle »³.

Lorsque, au début de Notre pontificat, accédant aux désirs et aux vœux ardents de presque tout l'univers catholique de l'un et de l'autre rite, Nous avons, par la Constitution apostolique *Summorum Pontificum*, publiée le 25 juillet 1922, déclaré et établi saint Ignace de Loyola « patron céleste de tous ceux qui s'adonnent à l'œuvre des exercices spirituels »⁴,

1. Brév. rom., fête de saint Ignace, 31 juillet, 4^e leçon.

2. Lett. Apost. *Pastoralis officii*, 31 juillet 1548.

3. S. Charles et les Exercices spirituels de saint Ignace, dans: *San Carlo nel III^e centenario della Canonizzazione*, n° 23, septembre 1910, p. 488.

4. Const. Apost. *Summorum Pontificum*, 25 juillet 1922. *Acta Apost. Sedis*, vol. XXIV (1922), page 420.

et, par conséquent, des instituts, sodalités et associations, de quelque genre qu'ils soient, qui s'occupent des exercices spirituels », Nous n'avons guère fait autre chose que sanctionner de Notre suprême autorité apostolique ce qui était le sentiment commun des pasteurs et des fidèles; ce qu'avaient dit implicitement avec Paul III, ci-dessus mentionné, Nos prédécesseurs insignes, Alexandre VII¹, Benoit XIV², Léon XIII³, en honorant de leurs louanges répétées les Exercices de saint Ignace; ce que, par leurs louanges et même par l'exemple des vertus qu'ils avaient acquises ou fortifiées dans ces exercices, avaient déclaré tous ceux qui, pour employer les paroles de Léon XIII, « ont le plus brillé par l'enseignement de l'ascèse ou la sainteté de leur vie »⁴, durant ces quatre derniers siècles.

Et, en vérité, l'excellence de cette doctrine spirituelle, tout à fait éloignée des dangers et des erreurs d'un faux mysticisme; l'admirable facilité qu'il y a d'accommoder ces exercices aux divers états et conditions, que l'on s'adonne à la contemplation dans les couvents ou que l'on mène une vie active dans les affaires de ce monde; l'harmonieuse disposition des parties; l'ordre admirable et lumineux avec lequel les vérités méditées s'enchaînent les unes aux autres; les enseignements spirituels qui arrachent l'homme au joug du péché, guérissent ses maladies morales et le mènent, par les sentiers éprouvés de l'abnégation et du renoncement à ses mauvaises habitudes⁵, jusqu'aux cimes les plus élevées de l'oraison et de l'amour divin: sans aucun doute, toutes ces qualités sont telles qu'elles prouvent à l'évidence l'efficacité de la méthode ignacienne et recommandent hautement ses exercices.

Récollections mensuelles

Il Nous reste, vénérables Frères, pour sauvegarder le fruit des exercices spirituels que Nous avons vivement loués et pour en réveiller le souvenir salutaire, à recommander chaudement une pieuse habitude qu'on pourrait appeler un bref renouvellement des exercices, c'est-à-dire la retraite

1. Lett. Apost. *Cum sicut.*, 12 octobre 1647.

2. Lett. Apost. *Quantum secessus*, 20 mars 1753; Lett. Apost. *Dedimus sane*, 16 mai 1753.

3. Epit. *Ignatianae commentationes*, 8 février 1900; Actes de Léon XIII, vol. VII, p. 373.

4. Même référence.

5. Lettre Apost. du Pape Pie XI, *Nous avons appris*, 28 mars 1929, au cardinal Dubois.

mensuelle ou du moins trimestrielle. Cette coutume que — il Nous plaît d'employer les mêmes paroles que Notre prédécesseur de sainte mémoire Pie X — « Nous voyons avec plaisir introduite en beaucoup de lieux »¹ et en faveur surtout dans les communautés religieuses et chez les prêtres pieux du clergé séculier, Nous souhaitons vivement la voir s'introduire chez les laïques eux-mêmes, ce qui leur sera d'un grand avantage, surtout s'ils ne peuvent, par suite de leurs soucis de famille ou de leurs affaires, accomplir les exercices spirituels; ces réollections suppléent en effet en quelque manière aux avantages que l'on demande aux exercices eux-mêmes.

Conclusion

Vénérables Frères, si les exercices spirituels se répandent ainsi partout et dans tous les rangs de la société chrétienne et si on les accomplit avec soin, ils auront pour résultat une régénération spirituelle: la piété se réchauffera, la religion affermira ses forces, l'apostolat aura de féconds développements et la paix régnera enfin dans les esprits et la société.

Tandis que, sous un ciel serein et dans le silence de la terre, la nuit était au milieu de sa course, en secret, loin du tumulte des hommes, le Verbe éternel du Père, ayant pris la nature humaine, apparut aux mortels et dans les régions supérieures retentit l'hymne céleste: « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur terre aux hommes de bonne volonté². » Le souhait de paix chrétienne: la paix du Christ par le règne du Christ, qui exprime le souverain désir de Notre cœur apostolique, ce qui est le but de Nos efforts et de Nos labeurs, touchera vivement les âmes chrétiennes qui, se retirant du tumulte et des vanités du monde, méditeront dans un profond secret les vérités de la foi et les exemples de Celui qui apporta la paix au monde et qui la laissa comme un héritage: « Je vous donne ma paix³. »

Cette véritable paix, Nous vous la souhaitons, vénérables Frères, de tout cœur, le jour même où, par la grâce de Dieu, s'achève la cinquantième année de Notre sacerdoce; et, à la veille de cette douce solennité de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui peut s'appeler le mystère de paix, Nous la demandons avec ferveur à Celui qui a été salué Prince de la paix.

1. Exhort. au clergé cath. *Haerent animo*, 4 août 1908; *Acta Apost. Sedis*, vol. XLI, p. 575.

2. S. LUC, II, 14.

3. S. JEAN, XIV, 27.

Dans ces sentiments, le cœur soulevé par de douces et solides espérances, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, comme gage des bienfaits célestes et en témoignage de Notre bienveillance, à vous, vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple, c'est-à-dire à toute Notre chère famille catholique, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 20 décembre de l'an 1929, de Notre pontificat le huitième.

Pius pp. xi

L'ŒUVRE DES TRACTS

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

- | | |
|---|-------------------------------------|
| • 1. L'Instruction obligatoire. | Sir Lomer GOUIN, Juge TELLIER |
| 2. L'École obligatoire. | Mgr PAQUET |
| 3. Le Premier Patron du Canada. | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 4. Le bon Journal. | R. P. MARION, O.P. |
| • 5. La Fête du Sacré Cœur. | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| • 6. Les Retraites fermées au Canada. | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| • 7. Le docteur Painchaud. | C.-J. MAGNAN |
| • 8. L'Eglise et l'Organisation ouvrière. | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| • 9. Police! Police! A l'école, les enfants! | B. P. |
| 10. Le mouvement ouvrier au Canada. | Omer HÉROUX |
| 11. L'École canadienne-française. | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 12. Les Familles au Sacré Cœur. | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| • 13. Le Cinéma corrupteur. | Euclide LEFEBVRE |
| 14. La première Semaine sociale au Canada. | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 15. Sainte Jeanne d'Arc. | R. P. CHOSSEGROS, S.J. |
| • 16. Appel aux ouvriers. | Georges HOGUE |
| 17. Notre-Dame de Liesse. | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 18. Les conditions religieuses de la société canadienne. | Le cardinal BÉGIN
Une RELIGIEUSE |
| 19. Sainte Marguerite-Marie. | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 20. La Y. M. C. A. | BENOIT XV |
| 21. La Propagation de la Foi. | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 22. L'Aide aux ouvriers catholiques. | R. P. JOYAL, O.M.I. |
| 23. La vénérable Marguerite Bourgeoys. | Général DE CASTELNAU |
| 24. La Formation des Elites. | P. MARIE-RAYMOND, O.F.M. |
| 25. L'Ordre séraphique. | XXX |
| 26. La Société de Saint-Vincent de Paul. | Une RELIGIEUSE |
| 27. Jeanne Mance. | R. P. Antoine DRAGON, S.J. |
| 28. Saint Jean Berchmans. | Abbé Emile DUBOIS |
| 29. La vénérable Mère d'Youville. | XXX |
| 30. Le Maréchal Foch. | R. P. BARBARA, S.J. |
| 31. L'Instruction obligatoire. | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 32. La Compagnie de Jésus. | R. P. d'ORSONNENS, S.J. |
| 33. Le Choix d'un état de vie (jeunes gens) | R. P. d'ORSONNENS, S.J. |
| 33a. Le Choix d'un état de vie (jeunes filles) | R. P. d'ORSONNENS, S.J. |
| 34. Les Congrès eucharistiques internationaux. | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 35. Mère Marie-Rose. | Une RELIGIEUSE |
| 36. Mère Marie-du-Sacré-Cœur. | Une RELIGIEUSE |
| 37. Le Journal d'un Retraité. | C. DE BEUGNY |
| 38. Contre le blasphème, tous! | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 39. Vers les terres d'infidélité. | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 40. Société de Marie-Réparatrice. | R. P. DELAPORTE, S.J. |
| 41. Les Oblats dans l'Extrême-Nord. | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 42. Saint Gérard Majella. | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| 43. Autour du Séminaire canadien des Missions-Étrangères. | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 44. Le bienheureux Grignon de Montfort. | F. ANANIE, F.S.G. |
| 45. Monseigneur François de Laval. | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 46. Les Exercices spirituels de saint Ignace. | S. S. PIE XI |
| 47. La Villa La Broquerie. | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 48. Saint Jean-Baptiste. | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 49. Les Frères de la Charité au Canada. | Frère X... |
| • 50. L'une des œuvres des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception. | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| 51. Monseigneur Alexandre Taché. | R. P. LATOUR, O.M.I. |
| 52. L'Œuvre du Bon-Pasteur. | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| 53. La Croisade des temps modernes. | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 54. Mère Marie-Anne. | Une RELIGIEUSE |
| 55. Les livres... tonique ou poison. | Abbé C.-A. LAMARCHE, D.Th. |
| 56. Contre le travail du dimanche. | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 57. L'Œuvre de la Villa Saint-Martin. | R. P. Gustave JEAN, S.J. |
| 58. Monseigneur Laféche. | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 59. Le bienheureux Bellarmin. | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 60. La vénérable Bernadette Soubirous. | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| • 61. Mère Gamelin. | Une RELIGIEUSE |
| 62. Le Recrutement des Retraités. | XXX |

L'ŒUVRE DES TRACTS

BNC



000 489 391

63. Madame de la Peltrie	R. P. LE JEUNE, O.M.I
64. L'Œuvre du curé Labellé	Abbé Henri Lecompte
65. Saint François Xavier	Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
66. Les Sœurs de Miséricorde de Montréal	Abbé Elie-J. AUCLAIR, D.Th.
67. Le Catholicisme en Chine	Mgr BEAUPIN
68. Le Jubilé de 1925	XXX
69. Mère Marie de la Ferre	Une RELIGIEUSE
70. Mère Marie des Sept-Douleurs	Une RELIGIEUSE
71. Saint Pierre Canisius	R. P. Lecompte, S.J.
72. Sainte Madeleine-Sophie Barat	R. S. C. J.
73. Nos Martyrs canadiens	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
74. Les Serviles de Marie	R. P. LÉPICIER, O.S.M
75. Les Clubs sociaux neutres	Abbé Cyrille GAGNON
76. La Presse catholique	Mgr Elias ROY
77. L'A. C. J. C.	Chanoine COURCHESNE
78. La petite Sœur des missionnaires	Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
79. Encyclyque sur la fête du Christ-Roi	S. S. PIE XI
80. La Retraite spirituelle	S. ALPHONSE DE LIGUORI
81. Une enquête sur le scoutisme français	XXX
82. Le Secrétariat des Familles	Dr Elzéar MIVILLE-DECHÈNE
83. Le Dr Amédée Marsan	R. P. LÉOPOLD, O.C.
84. Comment lutter contre le mauvais cinéma	Léo PELLAND, avocat
85. Adolescents! L'école vous invite encore	Frère LÉOPOLD, C.S.C.
86. Saint Louis de Gonzague, confesseur	R. P. PLAMONDON, S.J.
87. La transgression du devoir dominical	XXX
88. Le règne social de Jésus-Christ	Abbé Arthur LAPOINTE
*89. Le Séminaire canadien des M.-E.	Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
90. André Grasset de Saint-Sauveur	XXX
91. Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
92. Actes pontificaux concernant l'Act. française	S. S. PIE XI
93. Répliques du bon sens. — I	Capitaine MAGNIEZ
94. Ce que femme veut	Jeanne TALBOT
95. Répliques du bon sens. — II	Capitaine MAGNIEZ
96. Marie de l'Incarnation	R. P. FARLEY, C.S.V.
97. Dimanche vs Cinéma	Chanoine HARBOUR
98. Thaumaturges de chez nous	R. P. Jacques DUGAS, S. J.
99. L'abbé Jacques-François Dujarié	Frère LÉOPOLD, C. S. C.
100. Le Rapport Boyer sur le cinéma	XXX
101. Nos premiers Missionnaires	Abbé Napoléon MORISSETTE
102. Les Retraites fermées en Belgique	R. P. LAVEILLE, S. J.
103. La Congrégation du Saint-Esprit	R. P. G. LE GALLOIS, C. S. Sp.
104. Répliques du bon sens — III	Capitaine MAGNIEZ
105. L'Action sociale catholique	S. G. Mgr HALLÉ
106. Les Retraites fermées	Ferdinand ROY
107. Sa Grandeur Monseigneur Courchesne	XXX
108. L'Encyclique « Misericordissimus Redemptor »	S. S. PIE XI
109. La Langue française	Chanoine CHARRON
110. L'Apostolat	Rodolphe LAPLANTE
111. Répliques du bon sens	Capitaine MAGNIEZ
112. Le Drapeau canadien-français	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
113. L'Université Pontificale Grégorienne	XXX
114. La Retraite fermée	Roland MILLAR
115. L'Action catholique	Mgr P.-S. DESRANLEAU
116. Un diocèse canadien aux Indes	R. P. E. GAGNON, C.S.C.
117. Le mois du dimanche	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
118. Pour le Repos dominical	D. B.
119. Le problème de la natalité	Benito MUSSOLINI
120. Montales Carmélites aux Trois-Rivières	Un ami du Carmel
121. La Femme canadienne-française	Sr Marie du Rédempteur, S.G.C.
122. L'Ordre Trinitaire	Jean-Félix de CERFROID
123. Une charte officielle du syndicalisme chrétien	
124. Le Sens social	Abbé Joseph-C. TREMBLAY
125. Sa Sainteté Pie XI	S. Em. le card. ROULEAU, O. P.
126. Le Journal catholique	Chanoine François BLANCHET
127. L'Encyclique « Mens Nostra »	S. S. PIE XI

*Les brochures précédées d'un astérisque sont épuisées

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus

Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal — Tél. Amherst 2192